

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 77 (1982)
Heft: 5

Rubrik: Rundschau = Tour d'horizon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Landschaft koordiniert erschliessen

Die Landschaft ist eines unserer kostbarsten Güter, das es zu schützen gilt. Wir dürfen es uns deshalb nicht mehr leisten, bei ihrer Erschliessung Einzelinteressen zu verfolgen, sondern müssen die verschiedenen Bedürfnisse und die natürlichen Voraussetzungen optimal aufeinander abstimmen.

Zur Lösung dieser umfassenden Probleme einen Beitrag zu leisten, ist der Zweck der Wegleitung «Fuss- und Wanderwege bei der Planung von ländlichen Wegnetzen im Mittelland», die in der Schriftenreihe der *Arbeitsgemeinschaft Rechtsgrundlagen für Fuss- und Wanderwege (ARF)*, Klosbachstrasse 48, 8032 Zürich, erschienen ist.

Gemeinschaftswerk

Die ARF hat es sich zur Aufgabe gemacht, die Anwendung des von ihr initiierten *Verfassungsartikels 37quater* für Fuss- und Wanderwege in der vorliegenden Wegleitung zu konkretisieren. Es werden darin in konzentrierter Form materielle Grundsätze für die Gestaltung und Beurteilung ländlicher Erschliessungskonzepte und einzelner Erschliessungsprojekte mit Blick auf Fussgänger und Wanderer dargestellt. Bei diesen Grundsätzen handelt es sich um gemeinsame Vorschläge, die auch Ansprüche anderer Interessen-



gruppen, etwa der Land- und Forstwirtschaft oder des Natur- und Heimatschutzes, abdecken. Erarbeitet wurde die Wegleitung von einer Fachkommission, der Vertreter verschiedener Bundesämter und kantonaler Amtsstellen sowie Vertreter unterschiedlicher Interessengruppen, so auch des *Schweizer Heimatschutzes* angehört. Sie richtet sich an betroffene Behörden aller Stufen, an Planer und Bauherren, an Genehmigungs- und Subventionsbehörden und nicht zuletzt auch an Natur-, Landschafts- und Heimatschutz.

Interessen ausgleichen

Die vielfältige Nutzung des ländlichen Weg- und Nebennetzes, es sind land- und forstwirtschaftliche Nutzfahrzeuge, Radfahrer, Fussgänger, Reiter anzutreffen, führt immer wieder zu Konflikten zwischen den einzelnen *Interessengruppen*. Trotzdem kann nicht all diesen Benutzern ein separater Weg zur Verfügung gestellt werden, weder das dafür notwendige Land, noch die finanziellen Mittel dazu sind vorhanden. Tatsächlich ist es auch gar nicht nötig. Vielmehr hat die

Les réserves et sites naturels ne doivent être rendus accessibles qu'avec prudence.

Naturschutzgebiete und naturnahe Landschaften sind zurückhaltend zu erschliessen (Bild ARF).

Wegnetzplanung einer Gesamtzielsetzung zu genügen:

– *Sicherung einer leistungsfähigen Land- und Forstwirtschaft*

– *Ermöglichung einer hohen Qualität des Landschaftserlebnisses und der Erholung*

– *Sicherung des gesunden Landschaftshaushaltes*

– *Befriedigende Lösung für die übrigen Nutzungsansprüche.*

Wie bei der Planung und Gestaltung diesen Teilaspekten, insbesondere aber auch der Erhaltung und dem Bau von Fuss- und Wanderwegen, Rechnung getragen werden kann, zeigt die Wegleitung auf. Sie setzt ein bei der Darstellung der Problembereiche und behandelt dann das *Projektierungs- und Bewilligungsverfahren*. In einem weiteren Kapitel werden Erschliessungsgrundsätze der allgemeinen Wegplanung und Grundsätze über Linienführung und bauliche Ausgestaltung aufgestellt. Schliesslich ist von gebietspezifischer Planung, etwa in Wald- oder Schutzgebieten die Rede. Im Anhang werden Beispiele für die Anwendung des Handbuches gegeben (für Bestellungen siehe Seite 24).

U. Bader

Coordination

Le réseau de chemins et de routes secondaires dans le domaine rural est utilisé de façon extrêmement variée. Des véhicules agricoles ou forestiers ainsi que des automobiles privées s'y rencontrent aussi bien que par exemple des piétons, des cyclistes ou des cavaliers. Il est évidemment impossible d'offrir des itinéraires séparés à tous ces usagers; ni l'espace nécessaire ni les crédits ne sont disponibles. Un guide de l'Association en faveur de bases légales pour les sentiers et chemins pédestres cherche à mettre en lumière les conflits d'intérêts et les groupes de problèmes, et à décrire comment la planification des chemins dans le domaine rural, soutenue par une coordination aussi optimale que possible, peut être adaptée aux différents besoins. L'annexe contient des exemples d'application du guide.

Les principes ainsi définis se rapportent à l'espace rural du Plateau suisse; les régions de montagne posent des problèmes très différents. Une étude correspondante pour les régions de montagne est en préparation et paraîtra prochainement. Ce guide s'adresse aux autorités concernées de la Confédération, des cantons et des communes, aux entrepreneurs, aux planificateurs et aux auteurs de projets. Il s'adresse également aux autorités chargées de l'autorisation et de la subvention, sans instances de recours, sans oublier les établissements d'enseignement. (Pour commandes: ARF, Klosbachstrasse 48, 8032 Zurich.)

Historische Talsperre

Seit einiger Zeit lenken die waadtländischen Wirtschafts-Geschichts-Forscher ihr Interesse vor allem auf zwei ihrer ältesten Industriezweige: auf die sich über mehr als 2 Jahrtausende erstreckende Eisenindustrie des Jura-Zuges und auf die viereinhalb Jahrhunderte zählende Salzausbeutung im Voralpengebiet des Rhonetals. Die geographische Lage beider Tätigkeiten war nicht nur durch das Vorhandensein der entsprechenden Mineralien bedingt, sondern ebenso sehr durch die nahe stehenden Wälder, die die in grossen Mengen benötigte thermische Energie zu liefern hatten. Die salzhaltigen Quellen des Alpengebietes befanden sich in Höhenlagen zwischen 500–1300 m ü.M. Doch nur die erste der sich im Laufe der Zeit folgenden Sole-Verdampfungsstätten, nämlich die Saline Panex ob Aigle, wurde ab 1554 in unmittelbarer Nähe der gefassten Quellen errichtet. Die fünf weiteren Salinen wurden hingegen in die ungefähr 410 m ü.M. gelegene Rhoneebene nach Roche, Bévieux, Aigle, Massongex und Les Dévins hinuntergeschoben: Diese Standorte erlaubten es, auf den meisten Bergflüssen der Seitentäler Brennholz an die Siedeöfen heranzuschwemmen. Für dieses Herantriften setzte man die auch andernorts angewandten Techniken ein. Eine Ausnahme bildete allerdings das Hochtal der Eau-Froide, die in einem kurzen, aber engen und komplizierten Flusslauf den Höhenunterschied von 900 Metern bis nach Roche noch heute fast sturzartig zurücklegt.

Zur Überwindung der sich daraus ergebenden Trift-Schwierigkeiten wurden hier

Sauvegarde d'un barrage historique dans les Alpes vaudoises

Avec l'appui de différentes institutions, une première étape dans la (re)mise en état du plus ancien barrage-voûte connu dans notre pays a pu être lancée au courant de cette été. La conservation de cette construction très intéressante dans les Alpes vaudoises se terminera l'année prochaine et ce rare témoin du XVII^e siècle sera dès lors accessible aux visiteurs.

Deux pôles attirent, depuis quelque temps déjà, l'intérêt des historiens de l'économie vaudoise: le Jura, avec son «industrie» du fer presque continue depuis l'époque celtique¹⁾; et l'Est vaudois, avec son exploitation plus que quatre fois centenaire du sel²⁾. Avides d'énergie thermique, ces deux activités dépendaient, en plus de leurs gisements respectifs, des importantes étendues boisées qui caractérisent ces deux régions.

Exploitation du sel

Dans les Alpes vaudoises, l'exploitation du sel impliquait dès l'origine une séparation géographique de trois activités essentielles:

- *Le captage des sources d'eau salée à l'intérieur de la montagne, dont les travaux miniers se situaient entre 500 et 1300 m d'altitude.*

- *Les installations de cristallisation, par évaporation de la saumure, principalement construites dans la plaine du Rhône. La première de ces salines, celle de Panex, resta pour toujours la*

seule à être exploitée à 950 m d'altitude.

- *L'approvisionnement en énergie d'évaporation, obtenu par l'exploitation des forêts d'altitude dans toutes les vallées latérales et avec l'utilisation du flottage pour le transport des bois jusqu'aux cinq salines installées en plaine.*

La vallée de l'Eau-Froide, au-dessus de Roche, était la plus richement garnie de forêts. Mais, en raison de l'irrégularité de son lit, de plus entrecoupé de nombreuses chutes, elle présentait un obstacle majeur au transport des grumes.

Retenue d'eau

Aussi un système de retenues d'eau y fut-il installé dès la fin du XVI^e siècle. Erigés en bois, deux premiers barrages divisaient le cours d'eau en autant de sections. Au moment voulu, les eaux ainsi accumulées en amont de chaque retenue fournissaient l'énergie nécessaire pour «chasser» vers la plaine les bois abattus et entassés à l'aval des barrages. De ces deux constructions, aucune trace n'a pu être retrouvée

aux endroits figurant sur les plans. Pourtant, la deuxième exista au moins jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, époque à laquelle son entretien fut abandonné.

Toutefois, un siècle auparavant, un nouveau barrage fut construit, en maçonnerie cette fois, quelque mille mètres en aval du second. Agrandi en 1695, ce troisième ouvrage présentait des dimensions assez respectables: quelque 8 m de haut, développement en couronne de 28 à 30 m, où l'épaisseur était de 3 m pour atteindre environ 7 m à la base. Il a été conçu en voûte avec une zone centrale remplie de terre servant de voile d'éanchéité.

Son emplacement était judicieusement choisi: l'endroit offrait une brusque dénivellation du lit du torrent, de sorte que, du côté aval, le niveau de la couronne se situait à 13 m de haut environ. Quant à l'ouverture de 1,5 × 4 m aménagée à la base de cette écluse, elle se trouvait en réalité à quelque 5 m au-dessus du fond d'eau aval.

Flottage de bois

Des grumes débitées en longueur d'un mètre y étaient empilées, pendant que les lourds vantaux fermés retenaient l'eau qui formait un lac d'accumulation d'énergie potentielle. Les portails pouvaient être brusquement ouverts à l'aide d'un bélier, lâché sur

une pointelle de verrouillage. Ainsi, par un puissant jet, les troncs étaient précipités d'une altitude de 1300 m vers Roche, 900 m plus bas, où se situait le bassin de réception. Là, le bois était retiré, séché et stocké avant d'alimenter les vastes chaudières d'évaporation des salines de Roche, d'Aigle et parfois du Béviex. Deux à trois «flottées» annuelles permettaient d'y transporter quelque 1500 stères. Vers la fin du XIX^e siècle, cette pratique fut définitivement abandonnée et remplacée par un *transport par câble*.

Barrage en sursis

Peu à peu, l'absence de tout entretien accéléra le vieillissement de cet ouvrage ingénieux et, au printemps 1945, un coup fatal lui fut porté à la suite d'un orage particulièrement violent qui provoqua l'effondrement de toute sa partie centrale.

Toutefois en 1908 déjà, puis en 1938, des propositions de protection et de conservation de cette construction, reconnue alors comme «*monument historique*», étaient émises, malheureusement sans succès. Une troisième tentative, lancée en 1944, subit le même sort, en raison des événements naturels survenus en avril 1945.

Avisé en 1976, M. Schnitter, directeur chez Motor-Columbus et spécialiste en histoire universelle des retenues d'eau, a pu constater qu'il s'agissait là du «*plus ancien barrage maçonné connu dans notre pays*». Après une inspection sur place en automne 1981, M. Schnitter a pu se convaincre de plus que cet édifice du génie hydraulique suisse devait effectivement être rangé en 9^e position de l'inventaire des barrages-voûte connus et érigés dans le monde³⁾.

Monument à sauver

La commission ad hoc formée un peu plus d'une année auparavant sur l'initiative du Musée suisse du sel à Aigle a alors pu accélérer ses travaux. Comprenant un représentant du Musée du sel, d'un bureau

d'ingénieurs et d'une entreprise de génie civil, cette commission étudia les mesures tant techniques que financières à prendre. Puis elle chercha à obtenir les multiples autorisations nécessaires afin de conserver les deux culées (extrémités) subsistantes de cette ancienne écluse aux caractéristiques historiques jusqu'alors insoupçonnées.

Les appuis moraux et financiers qui ont été annoncés aux initiateurs par le président du Conseil suisse des Ecoles polytechniques, l'Etat de Vaud, le «*Heimatschutz*», la Confédération et par des particuliers, ont permis de lancer une première étape de travaux en juin de cette année. En collaboration avec le Service cantonal des monuments historiques et avec l'aide combien précieuse d'un détachement de la cp. sap.III/1, et d'un important parc de machines de chantier, un travail remarquable a pu être réalisé. Il consiste essentiellement en trois opérations bien distinctes:

1. *transport à pied d'œuvre et mise en place d'enrochements protecteurs à la base de chaque culée (70 m³ de gros blocs, posés sur lits de béton)*
2. *érection de soutiens bétonnés pour la consolidation des parties restées en porte-à-faux (10 m³ de béton armé)*
3. *restauration du moellonnage des vestiges du barrage au mortier SIKA.*

Le tout a préalablement été

dégarni de toute végétation, néfaste à la conservation et masquant le monument.

Une collecte

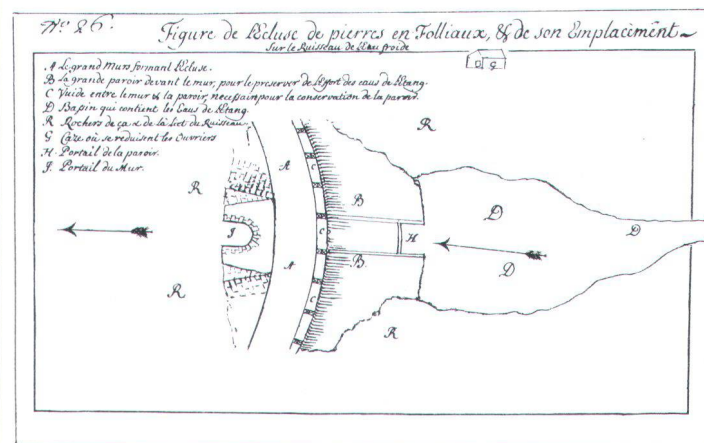
Il est évident que sans l'aide de l'armée ce travail n'aurait jamais pu être entrepris, vu qu'il était devisé à environ 80000 fr., dans l'hypothèse d'une exécution par l'économie privée et en fonction de son éloignement de tout centre habité. Il est vrai qu'une deuxième étape prévue pour 1983 sera nécessaire. Elle permettra de terminer le travail de sauvetage proprement dit, de faciliter les accès, d'expliquer aux visiteurs, par un panneau, le fonctionnement de cette écluse et de l'insérer ainsi dans le patrimoine du pays.

L'édition d'une brochure est également envisagée si les apports en permettent la réalisation. D'ores et déjà le CCP 18-6285, Musée suisse du sel, Aigle – barrage historique – est ouvert et les dons seront reçus avec reconnaissance.

Pour la Commission de conservation: M. Cherbuin, Ch. Roussey, A. Hahling

Notes

- 1) P.-L. Pelet: «*Fer, Charbon, Acier*», Lausanne 1973/1978
- 2) M. Vernez, thèse en préparation à l'Université de Lausanne
- 3) N. Schnitter: «*The Evolution of Arc Dam*» dans «*Int. Water Power and Dam Construction*», octobre 1976



Plan des barrages de l'Eau froide, aus XVIII^e siècle (Archives cantonales vaudoises).

Talsperren-Plan der Eau froide aus dem 18. Jahrhundert (Archives cantonales vaudoises).

Ende des 16. Jahrhunderts zwei sich folgende, hölzerne Stauschwellen in das Bachbett eingebaut. Schon um 1648 wurde weiter flussabwärts eine dritte Stauung aufgebaut: Nicht mehr aus Holz, sondern aus Mauerwerk. Ihre Form war nicht mehr gerade, quer zum Bachbett wie die vorherigen, sondern gewölbt. Mit Hilfe eines einfachen, aber raffinierten Mechanismus konnten die beiden, den Grundablass bildenden schweren Tore geschlossen oder geöffnet werden. Während des bergseitigen Anstauens der Eau-Froide schichtete man auf der Tal-Seite die auf rund einen Meter gekürzten Baumstrunke («Burren») sorgfältig aufeinander.

Im gewünschten Moment bewirkte das plötzliche Öffnen der Tore einen wichtigen Wasserstrahl, der die zubereiteten Brennholzer unter viel Getöse zu Tale jagte, wo sie die «Salzpfannen» von Roche, Aigle und Béviex zu beheizen hatten. Die jährliche Frachtmenge betrug bis zu 1500 Stere. Durch den Einsatz eines Transport-Kabels ausgangs des vorigen Jahrhunderts fand aber diese Triftarbeit ihr Ende.

Das Interesse an dem ungewöhnlichen Objekt der Stau-mauer erwachte schon zu Anfang dieses Jahrhunderts und bewirkte bereits drei «Ret-tungs-Versuche», die leider ihr Ziel nicht erreichten. Unterstützt vom Kanton Waadt, von privater Seite und von einem Truppendetachment konnten nun aber im Verlaufe dieses Sommers die vordringlichsten Sanierungsarbeiten an die Hand genommen werden. Es ist vorgesehen, sie im nächsten Jahr abzuschliessen und dabei auch bequeme Zugänge für Fussgänger zu schaffen. – Für allfällige Spenden ist die Kommission «Barrage historique» de l'Association Musée suisse du Sel, Aigle – Post-checkkonto 18-6275 – sehr dankbar.